

Le 16 juin 2025

Rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé au 31 décembre 2024

Chères clotildoises, chers clotildois,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec (L.R.Q., chapitre C-27.1), je vous présente le rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé au 31 décembre 2024.

Les états financiers ont été vérifiés par le Groupe RDL Thetford/Plessis inc., société de comptables professionnels agréés. Le rapport des vérificateurs stipule que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024.

Les revenus de fonctionnement pour l'année 2024 se sont élevés à 3 483 225 \$ et les revenus d'investissement à 364 468 \$. Les charges se sont établies à 3 872 449 \$, dont près du tiers a servi à couvrir les dépenses en matière de transport (pavage, rechargement, déneigement, etc.).

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2024 un déficit de fonctionnement à des fins fiscales de 39 290 \$. Ce déficit est en lien avec la partie de la contribution de la municipalité pour la construction du gymnase et la salle d'entraînement au montant de 400 000 \$ dont un montant de 220 917 \$ devait être pris initialement sur la TECQ. Ce qui aurait engendré un surplus de fonctionnement de 181 627 \$.

L'excédent accumulé de la Municipalité est passé de 10 378 533 \$ au 31 décembre 2023 à 10 353 777 \$ au 31 décembre 2024.

Plus précisément, l'excédent de fonctionnement non affecté s'est établi à 191 900 \$ au 31 décembre 2024 alors qu'il était à 400 897 \$ au 31 décembre 2023.

L'endettement total net à long terme est passé de 2 573 370 \$ au 31 décembre 2023 à 1 766 476 \$ au 31 décembre 2024.

Julie Ricard, mairesse

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalizations	Réalizations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	(178 847)	(24 756)	(115 104)
Moins : revenus d'investissement	2 (62 221)(364 468)(345 423)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(241 068)	(389 224)	(460 527)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	497 763	519 512	523 444
Produit de cession	5		600	
(Gain) perte sur cession	6		(600)	282
Réduction de valeur / Reclassement	7			(11 400)
	8	497 763	519 512	512 326
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9			11 400
Réduction de valeur / Reclassement	10			
	11			11 400
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12			
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14			
	15			
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16			
Remboursement de la dette à long terme	17 (451 480)(314 625)(500 632)
	18	(451 480)	(314 625)	(500 632)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (83 050)(113 776)(33 706)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20			15 834
Excédent de fonctionnement affecté	21	221 963	277 242	418 756
Réserves financières et fonds réservés	22	55 872	(18 419)	329 290
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	194 785	145 047	730 174
	26	241 068	349 934	753 268
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		(39 290)	292 741